



MACKENZIE
Placements

Examen de la période 2025 des votes par procuration

Publié le 30 septembre 2025



Table des matières

Notre approche en matière de gérance et de vote par procuration	3
Tendances de la période 2025 des votes par procuration	4
Études de cas des votes par procuration de 2025.	9





Notre approche en matière de gérance et de vote par procuration

Le vote par procuration est un pilier fondamental de l'approche de Placements Mackenzie en matière d'actionnariat actif. En 2025, nous avons encore amélioré nos pratiques de gestion en introduisant des divulgations de la justification des votes et en nous recentrant sur les propositions qui ont des répercussions potentielles sur la création de valeur à long terme. Ces améliorations reflètent les attentes croissantes sur les marchés mondiaux en matière de transparence, d'harmonisation et de rigueur dans le vote par procuration.

Mackenzie exerce ses activités en tant que gestionnaire d'actifs multi-boutiques, réunissant une gamme de philosophies d'investissement indépendantes sous un cadre de gestion partagé. Les équipes de placement conservent leur pouvoir discrétionnaire à l'égard du vote par procuration, leur permettant de tenir compte de leurs perspectives distinctes sur l'importance, le risque et le contexte de l'émetteur. Cette approche différenciée peut entraîner des votes différents sur des enjeux précis, mais nous le voyons comme une force stratégique permettant aux équipes d'appliquer leur expertise et leurs convictions tout en agissant dans le cadre d'un engagement commun envers le devoir fiduciaire, la transparence et l'actionnariat responsable.

Une caractéristique clé de notre évolution en matière de transparence en 2025 a été la publication des justifications des votes pour tous les votes par procuration contre les recommandations de la direction sur notre [site de procuration mis à jour](#). Les investisseurs peuvent accéder à des explications des raisons pour lesquelles Mackenzie a choisi de s'écarter des recommandations de la direction, aidant ainsi à clarifier comment ces décisions se rapportent aux risques importants, aux engagements thématiques ou aux priorités de gestion plus larges. Cette avancée reflète notre objectif de fournir une plus grande transparence aux clients et aux émetteurs, tout en améliorant également la cohérence interne et la surveillance autour des votes importants.

Cette amélioration est également en harmonie avec [notre engagement en vertu du Japan Stewardship Code](#), que Mackenzie a officiellement signé en 2025. En tant que signataire, nous nous sommes engagés à exercer nos droits de vote par procuration de manière réfléchie, en maintenant notre indépendance dans la prise de décision, et en divulguant publiquement nos activités de gestion, notamment la justification des votes. Cela représente une étape importante dans la façon dont nous démontrons notre reddition de comptes envers les clients et signalons les attentes aux sociétés dans lesquelles nous investissons.

Bien que les gestionnaires de portefeuille soient tenus d'exercer leur droit de vote par procuration pour chacun de leurs mandats, nos efforts de gérance à l'échelle de l'entreprise sont alignés sur nos plus grands risques et opportunités.

Chaque année, nous cernons des sociétés qui répondent à l'un ou l'autre des critères suivants et les incluons dans notre liste de sociétés prioritaires pour le vote par procuration :

- La plus grande exposition relative au sein de chaque secteur du [Global Industry Classification Standard \(GICS\) sector](#);
- Propriété agrégée par Mackenzie dépassant 5 % des actions en circulation.

Ce cadre soutient la priorisation de la recherche disponible sur les procurations et des ressources de gestion où l'influence potentielle est la plus significative et garantit que nos votes sont fondés à la fois sur l'importance financière et sur des renseignements en temps réel.

Cette approche est davantage renforcée par le lien entre le vote par procuration et nos activités de mobilisation. Bien que ces fonctions ne soient pas toujours appliquées de manière conjointe, notre cadre est conçu pour favoriser leur harmonisation, lorsque cela est possible. La mobilisation peut façonner la justification du vote et, inversement, les résultats du vote peuvent mener à un dialogue de suivi. Cet échange bilatéral soutient nos objectifs de gestion et notre but d'améliorer la création de valeur à long terme. Ensemble, ces pratiques forment une boucle de rétroaction qui améliore la reddition de comptes et fournit une compréhension plus holistique du rendement de l'émetteur au fil du temps.

Cette philosophie s'intègre dans un ensemble plus large de politiques qui guident notre approche de gestion.



Cadre de gérance et de gouvernance

Les activités de vote par procuration de Mackenzie sont guidées par une infrastructure politique stratifiée :

- [Approche et lignes directrices de vote par procuration](#) – exposent les principes généraux de vote sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.
- [Politique sur la gérance](#) – définit l'approche de Mackenzie en matière de mobilisation, de vote par procuration et de transparence.
- [Politique de vote par procuration](#) (interne) – régit l'exécution opérationnelle, la supervision et le processus de transmission à un échelon supérieur pour le vote par procuration.

Ces documents garantissent que nos décisions de gestion sont transparentes, responsables et harmonisées avec les responsabilités fiduciaires.

Tendances de la période 2025 des votes par procuration

La saison des votes par procuration de 2025 a pris forme au milieu d'un examen accru des revendications liées à la durabilité, des régimes de divulgation mondiaux en évolution et des attentes renforcées en matière de responsabilité des conseils d'administration sur les risques importants. L'incertitude réglementaire sur les marchés — exacerbée par le recul de la règle climatique de la SEC et de la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) de l'Union européenne, ainsi que par la suspension des orientations canadiennes sur la divulgation obligatoire en matière de durabilité — a mis les émetteurs au défi de répondre à des exigences incohérentes tout en conservant la confiance des investisseurs. Dans ce contexte, nous avons observé une utilisation accrue des propositions des actionnaires visant à combler les lacunes en matière de divulgation, à renforcer les structures de gouvernance et à clarifier comment les sociétés gèrent les risques liés à la durabilité à long terme.

Voici les thèmes clés qui ont façonné notre activité de vote en 2025. Ils sont regroupés par catégorie de proposition pour refléter comment nous évaluons les votes selon les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance.

Propositions d'actionnaires en matière environnementale

Les propositions en matière environnementale de 2025 ont reflété une réduction tant en ce qui concerne le volume que l'orientation, façonnée par l'évolution des régimes de divulgation et des seuils réglementaires. Cette année, nous avons constaté que, bien que le nombre de propositions figurant sur le bulletin ait diminué dans certains marchés, notamment aux États-Unis, les questions environnementales demeuraient importantes sur les bulletins de vote par procuration. La réduction des propositions a été en partie motivée par le *Staff Legal Bulletin No. 14M* de la SEC publié en février 2025, qui a introduit une interprétation plus étroite de la règle 14a-8 et a permis à un plus grand nombre de sociétés d'exclure les propositions des actionnaires jugées trop prescriptives ou axées sur des questions d'affaires ordinaires¹.

En même temps, les mandats de divulgation ont progressé dans d'autres régions. La directive CSRD de l'UE est entrée en vigueur pour certaines grandes sociétés basées dans l'UE, relevant la barre en matière de plan de transition et de transparence relative aux émissions. Au Canada, bien que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) aient suspendu leurs efforts pour rendre obligatoires les normes de divulgation du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) sur les marchés publics, les attentes en matière de divulgation liées au climat demeurent en place pour les grandes institutions financières sous réglementation fédérale, conformément à la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) sur la gestion des risques climatiques. Dans ce contexte en évolution, nous avons remarqué que les propositions se concentraient de plus en plus sur la comparabilité, l'évaluation des risques ou l'harmonisation avec les cadres émergents.



Les propositions clés reflétant ces priorités comprenaient les suivantes :

- **Les propositions de ratio d’approvisionnement énergétique (ESR)** ont émergé comme un thème de divulgation climatique de premier plan au Canada. Ces propositions demandaient la divulgation de la structure de financement entre l’approvisionnement en énergie à faible émission de carbone et en combustibles fossiles, offrant une perspective sur la manière dont le capital est alloué à travers le système énergétique. Les équipes de placement Mackenzie ont unanimement soutenu ces propositions en 2025, considérant l’ESR comme un indicateur prospectif qui peut aider les investisseurs à comprendre le chemin de transition dans les secteurs où la sécurité énergétique, l’accessibilité et la résilience macroéconomique font partie des principales considérations.
- **Les propositions relatives à la divulgation d’informations sur la biodiversité**, bien que moins répandues, ont gagné du terrain dans les secteurs où les chaînes d’approvisionnement sont complexes. Nous avons observé que ces propositions faisaient de plus en plus référence au *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures* (TNFD) et cherchaient à obtenir des éclaircissements sur la manière dont les sociétés évaluent et gèrent les risques liés à la nature. Dans notre examen de ces dépôts, nous avons constaté que les investisseurs commencent à rechercher des données utiles à la prise de décision sur l’exposition à la biodiversité, en particulier dans les secteurs où les risques liés à la nature sont concentrés.
- **Les propositions liées aux plastiques**, bien que moins nombreuses, ont continué à cibler les sociétés des secteurs des biens de consommation, du commerce de détail et de l’emballage. Nous avons remarqué que certains rapports reliaient l’exposition aux plastiques à des risques importants, notamment l’évolution de la réglementation, la réputation de la marque et le permis social d’exploitation, en particulier dans le contexte des négociations en cours à l’égard du Traité international sur la pollution plastique.
- **Les propositions de planification de la transition** en 2025 se concentraient de plus en plus sur les structures de gouvernance et la responsabilité au niveau du conseil d’administration. Beaucoup ont demandé aux sociétés de renforcer la surveillance de la stratégie climatique par des mandats plus clairs au conseil d’administration, des liens améliorés avec la rémunération des cadres, ou la divulgation de la manière dont les plans de transition interagissent avec les objectifs de politique publique. Nous avons observé que plusieurs propositions soulignaient l’importance de la divulgation dans des contextes où l’orientation réglementaire reste limitée ou en évolution, en particulier dans des marchés sans cadres de déclarations cohérents liés au climat.
- **Les propositions de lobbying climatique** ont reçu une attention accrue à la suite des reculs des sociétés en matière de carboneutralité. En 2025, nous avons constaté que plusieurs propositions demandaient des éclaircissements sur la question de savoir si l’engagement en matière de politique publique des sociétés est en accord avec leurs cibles climatiques déclarées. À notre avis, ces propositions reflètent un point de mire continu et croissant sur la cohérence entre la stratégie d’entreprise, la divulgation et les efforts de promotion externe.

POURQUOI C’EST IMPORTANT

Nous avons constaté que la saison 2025 a montré le passage d’un dépôt de propositions en grande quantité à des demandes plus ciblées et axées sur la divulgation, en particulier lorsque les investisseurs perçoivent des lacunes dans la préparation des émetteurs. Mackenzie a soutenu 24 % des propositions environnementales en 2025, en se concentrant sur celles qui amélioraient la qualité des données, soutenaient l’analyse comparative avec des entreprises comparables ou s’harmonisaient avec les cadres mondiaux. Nous continuons à soutenir des propositions qui améliorent la transparence concernant les risques environnementaux importants, tout en permettant aux conseils d’administration de conserver la responsabilité sur la mise en œuvre stratégique.



Propositions sociales d'actionnaires

Cette saison, nous avons remarqué que l'intérêt des investisseurs pour les propositions sociales était axé sur la qualité, la crédibilité et la comparabilité des informations divulguées concernant la main-d'œuvre.

Dans l'ensemble des marchés, nous avons constaté que les propositions continuaient de s'éloigner des déclarations de politique générale pour se diriger vers une transparence plus structurée et établie par des points de références. Certaines propositions faisaient référence à des vérifications par des tiers, à des paramètres financiers démographiques et, de plus en plus, à des normes menées par des Autochtones. Bien que le volume des propositions d'audit sur l'équité raciale ait diminué par rapport aux années précédentes, nous avons remarqué que celles qui ont été déposées avaient tendance à être plus ciblées et ancrées dans des approches de déclaration établies. Mackenzie a soutenu 23 % des propositions sociales en 2025, en mettant l'accent sur celles qui comblent des lacunes de divulgation claires ou qui font référence à des attentes de gouvernance crédibles. Dans l'ensemble des propositions à thème social, nous avons noté un accent sur la transparence concernant la supervision du conseil d'administration, les résultats mesurables et la cohérence avec les pratiques des pairs.

Les propositions clés reflétant ces priorités comprenaient les suivantes :

- **Les propositions d'audit sur l'équité raciale** ont continué d'être un thème clé que nous avons observé pendant cette période de procuration. Nous avons soutenu une proposition d'actionnaire à La Banque de Nouvelle-Écosse demandant un audit de l'équité raciale par un tiers, qui a reçu 38 % de soutien de la part des investisseurs dans l'ensemble, indiquant un large soutien des investisseurs pour une meilleure surveillance de l'équité raciale. Mackenzie a soutenu la proposition en raison de la clarté de la demande et de sa pertinence pour la gouvernance de la main-d'œuvre sur le marché canadien.
- **Les propositions sur les relations avec les Autochtones** faisaient de plus en plus référence à des cadres structurés dirigés par les Autochtones. Nous avons remarqué que certaines déclarations dans ce domaine faisaient référence à des cadres tels que l'Attestation de partenariat en relations avec les autochtones (APRA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) et l'élaboration de Plans d'action pour la réconciliation (PAR). Selon notre analyse, ces cadres offrent une perspective claire à travers laquelle les investisseurs peuvent évaluer comment les sociétés abordent la réconciliation et l'établissement de partenariats à long terme avec les communautés autochtones. Un exemple était la proposition à EQB Inc., que nous avons appuyée. La proposition a reçu un soutien de 24,6 % de la part des investisseurs dans l'ensemble, ce qui démontre un intérêt important à l'égard de cette question de la part de la base d'investisseurs plus large.
- **La divulgation de la main-d'œuvre fondée sur des mesures** est restée une caractéristique centrale des propositions sociales. Nous avons observé des propositions appelant à la divulgation de points de données tels que les taux de promotion, la représentation démographique par niveau et les tendances en matière d'équité salariale. Nous considérons ces mesures plus utiles pour la prise de décision que les divulgations narratives ponctuelles qui offrent une capacité limitée à suivre les progrès. À notre avis, ces propositions reflètent un passage des rapports fondés sur les programmes vers des indicateurs axés sur les résultats qui permettent la comparabilité entre pairs tout en offrant aux sociétés la flexibilité d'appliquer des stratégies adaptées à leur modèle d'affaires.



POURQUOI C'EST IMPORTANT

Nous avons observé que la saison 2025 a poursuivi un passage vers des propositions plus ciblées et utiles pour la prise de décision concernant l'équité en matière de main-d'œuvre. Plutôt que de demander des engagements généraux, ces dépôts se concentraient sur la responsabilité en matière de gouvernance et des résultats mesurables. Mackenzie a soutenu 23 % des propositions sociales en 2025, en mettant l'accent sur celles qui amélioreraient la qualité de la divulgation, s'harmonisaient avec des cadres crédibles ou permettaient des études comparatives du rendement au fil du temps. Nous continuons d'évaluer les propositions sociales en fonction de leur capacité à appuyer la transparence, la comparabilité et la création de valeur à long terme, tout en donnant aux sociétés la flexibilité nécessaire pour adapter la mise en œuvre à leur modèle d'affaires et à leur contexte.

Propositions en matière de DEI en 2025 : naviguer avec cohérence

Les propositions liées à la diversité, à l'équité et à l'inclusion (DEI) sont devenues plus polarisées en 2025, en particulier sur le marché américain. Alors que les propositions traditionnelles en matière de DEI — telles que les audits en matière d'équité raciale — ont diminué en volume, une nouvelle vague de propositions anti-DEI a émergé. Celles-ci comprenaient des demandes de retour en arrière des programmes de DEI existants, d'interdiction de faire un suivi démographique ou de mandater des examens de diversité des points de vue.

Nos votes reflètent l'idée que les conseils d'administration sont les mieux placés pour déterminer les stratégies en matière de main-d'œuvre, notamment les efforts pour attirer et retenir des talents divers, lorsque ces efforts sont importants pour le rendement à long terme.

Dans tous les votes liés à la DEI, notre approche est ancrée dans :

- **Importance** : La proposition est-elle liée à des risques ou des occasions qui pourraient avoir une incidence sur la valeur à long terme?
- **Qualité de la divulgation** : La société a-t-elle déjà abordé la question de manière crédible par des données ou un narratif?
- **Surveillance de la gouvernance** : Le conseil d'administration est-il activement engagé dans la gestion du sujet?

Cette année, nous avons évalué chaque proposition au cas par cas, en équilibrant le devoir fiduciaire, le contexte juridique régional et les besoins changeants de nos clients et bénéficiaires.



Propositions d'actionnaires en matière de gouvernance et de rémunération

Cette saison, nous avons observé un intérêt continu des investisseurs à l'égard de la responsabilité du conseil d'administration, de la surveillance des cadres et de l'harmonisation des pratiques de rémunération avec le rendement à long terme. Ces propositions sont souvent considérées comme répondant aux risques des actionnaires à court terme et tendent donc à attirer l'attention des investisseurs de manière constante. Les équipes de placement Mackenzie ont maintenu un accent sur les droits des actionnaires et l'efficacité de la gouvernance.

- **Les propositions sur la transparence du lobbying** sont restées un thème récurrent parmi les entreprises technologiques à forte capitalisation. Mackenzie a soutenu une proposition à Alphabet demandant une plus grande transparence sur l'harmonisation du lobbying politique. Des propositions similaires à Amazon et à Meta, où nous avons observé un intérêt soutenu des investisseurs pour comprendre comment les activités d'influence corporative s'entrecroisent avec la gouvernance et la surveillance des risques.
- **Les propositions de votes consultatifs des actionnaires sur la rémunération des cadres** faisant référence à des critères de rendement liés à la durabilité ont continué à apparaître sur les bulletins de vote en 2025. Mackenzie a soutenu certaines propositions lorsque nous avons identifié des lacunes dans la divulgation ou un manque d'harmonisation entre les objectifs en matière d'environnement, d'engagement social et de gouvernance (ESG) déclarés et les structures incitatives pour les membres de la haute direction. Un exemple a été notre soutien à une résolution de votes consultatifs des actionnaires sur la rémunération des cadres à Nexans, faisant suite à une mobilisation auprès de la société après un incident de sécurité au travail. Nexans a précisé comment les mesures de sécurité ont été intégrées dans les évaluations de rendement, ce qui a éclairé notre décision de vote. À notre avis, des liens clairs entre la surveillance de la durabilité et les cadres d'incitation deviennent une pratique attendue, en particulier dans les secteurs opérationnels à haut risque.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Selon notre analyse, les propositions de gouvernance qui clarifiaient la responsabilité ou renforçaient les droits des investisseurs demeuraient des leviers importants pour l'efficacité du conseil d'administration et la surveillance des risques. Mackenzie continue d'appuyer des propositions qui favorisent la transparence, protègent l'influence des actionnaires et favorisent la concordance entre les incitatifs de l'équipe de direction et la création de valeur à long terme.

Nos résultats de votes par procuration, du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Catégorie de proposition des actionnaires	Niveau de soutien de Mackenzie*
Environnement	24 %
Social	23 %
Gouvernance	10 %
Rémunération	2 %
Divers	24 %

*Pourcentage des actions Mackenzie ayant voté EN FAVEUR de la proposition. Les résultats excluent les propositions habituellement jugées comme anti-ESG afin de refléter plus exactement les niveaux de soutien de la catégorie.



Études de cas des votes par procuration de 2025

Les études de cas suivantes illustrent comment les priorités de gestion de Mackenzie ont été appliquées entre les secteurs et les régions géographiques. Chacune reflète une tendance de marché plus large décrite précédemment — qu'elle soit liée aux attentes en matière de divulgation, à la surveillance de la gouvernance ou à la gestion des risques à long terme — et démontre comment nos votes ont été éclairés à la fois par le contexte particulier de la société et par la recherche thématique.

Notre gérance en action : planification de la transition climatique

Aborder les votes par procuration liés au climat demeure une priorité dans le programme de gestion de Mackenzie. En 2025, notre attention était portée sur des propositions qui soutenaient une divulgation de haute qualité et aidaient les investisseurs à évaluer comment les émetteurs gèrent les risques liés à la transition — particulièrement dans les secteurs exposés aux actifs à forte intensité de carbone. La transition vers une économie sobre en carbone est complexe, souvent non linéaire, et hautement dépendante des dynamiques régionales telles que l'accessibilité et la sécurité de l'énergie. Notre rôle est d'évaluer comment les émetteurs répondent à ces défis et de renforcer les attentes en matière de divulgation qui permettent une prise de décision éclairée.

Les votes liés au climat sont éclairés par notre modèle d'intendance intégré, qui relie la recherche thématique, la mobilisation et l'analyse des votes par procuration. Dans cette perspective, nous avons soutenu des propositions qui demandaient des données sur les émissions prospectives, des indicateurs de transition particuliers au secteur et une harmonisation avec des cadres émergents comme le ratio d'approvisionnement énergétique (ESR). Le cas suivant met en évidence notre soutien à la divulgation des émissions financées à un assureur canadien.

Soutenir la divulgation climatique pertinente pour le secteur à Fairfax Financial

Fairfax Financial, une société canadienne d'assurances et d'investissement ayant des activités mondiales, a fait l'objet d'une proposition d'actionnaires de 2025 déposée par Investors for Paris Compliance (I4PC), demandant la divulgation des émissions financées de tous les types importants. En tant qu'investisseurs à long terme, nous considérons cette divulgation comme une étape fondamentale pour comprendre comment les risques liés au climat peuvent affecter le rendement financier, en particulier pour les sociétés exposées aux secteurs à forte intensité de carbone.

Nous félicitons Fairfax pour ses premières étapes, notamment la déclaration de certaines émissions opérationnelles et le développement de capacités internes de comptabilité carbone. Cependant, la société n'a pas encore divulgué les émissions financées de type 3 ni établi d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre, des domaines dans lesquels de nombreux pairs nord-américains et mondiaux ont déjà fait des progrès.

Nous croyons qu'une transparence accrue sur les émissions financées renforcerait la gestion des risques de Fairfax et lui permettrait une meilleure harmonisation avec les attentes des investisseurs et les normes réglementaires changeantes. Appuyer cette proposition reflète notre volonté de promouvoir la divulgation liée au climat dans le secteur financier. La proposition a reçu 38 % d'appui de la part des actionnaires indépendants, bien que l'appui global ait été réduit à environ 18 % en raison du vote opposé du chef de la direction de Fairfax.



Notre gérance en action : équité en matière de main-d'œuvre et de réconciliation avec les Autochtones

Notre approche du vote par procuration sur la réconciliation et les droits des Autochtones reflète la responsabilité unique que nous avons en tant que gestionnaire d'actifs canadien. Ces propositions ont une importance historique, juridique et financière — et nos décisions visent à soutenir la transparence, l'harmonisation avec les cadres dirigés par les Autochtones et l'évolution des partenariats économiques inclusifs.

Nous évaluons ces votes en mettant l'accent sur l'importance et le contexte sectoriel. Dans les services financiers, la représentation autochtone, l'accès aux services et les modèles de partenariat à long terme sont de plus en plus pertinents pour la stratégie de croissance et la confiance des actionnaires. Nous appuyons les propositions qui renforcent la crédibilité, particulièrement lorsque les actionnaires ne disposent pas de la divulgation suffisante pour évaluer le rendement de la société.

Encourager l'harmonisation avec les cadres dirigés par les Autochtones à EQB Inc.

EQB Inc. est un fournisseur canadien de services financiers numériques de premier plan, avec plus de 130 milliards de dollars d'actifs sous gestion et d'administration, et une présence nationale croissante grâce à ses marques Banque Équitable et Fiducie Concentra. En date du début 2025, EQB compte onze communautés autochtones à titre de clients, y compris dix Premières Nations et une Nation métisse, par le biais de services fiduciaires et de prêts. En tant qu'institution axée sur les objectifs et engagée envers une croissance inclusive, EQB considère son engagement auprès des communautés autochtones à la fois comme une responsabilité sociale et comme une opportunité stratégique. Les peuples autochtones représentent l'une des populations à la croissance démographique la plus rapide au Canada, et garantir un accès équitable aux services financiers est essentiel pour l'inclusion économique à long terme et la création de valeur durable.

En 2025, nous avons soutenu une proposition d'actionnaire demandant à EQB de divulguer comment ses politiques et pratiques concernant les relations avec les communautés autochtones, le recrutement et l'avancement des employés autochtones, l'éducation interne sur la réconciliation et l'approvisionnement auprès des sociétés appartenant à des Autochtones se comparent à (ou sont certifiées par) des normes externes dirigées par des Autochtones. Bien qu'EQB ait reconnu l'appel à l'action n° 92 de la Commission de vérité et réconciliation et exprimé son intention d'approfondir ses relations avec les Nations autochtones, les actionnaires ne disposaient pas de renseignements suffisants au moment de la proposition pour évaluer l'efficacité de ces efforts. La proposition a souligné l'importance de suivre des cadres établis, tels que l'Attestation de partenariat en relations avec les autochtones (APRA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) et l'élaboration de Plans d'action pour la réconciliation (PAR), qui sont tous deux de plus en plus adoptés dans le secteur financier canadien, y compris par des pairs tels qu'ATB Financial et TMX.

Nous avons été encouragés par la divulgation améliorée d'EQB dans son Rapport sur la responsabilité 2024, publié après l'assemblée générale annuelle (AGA), qui comprenait des données sur la représentation autochtone et des détails sur les initiatives de recrutement, d'éducation et de réconciliation. Comme le rapport n'était pas encore disponible au moment de l'AGA, nous avons soutenu la proposition de signaler l'importance d'un rapport transparent et validé par des tiers sur les relations avec les Autochtones. Nous félicitons les actions subséquentes entreprises et les engagements pris pour faire davantage de progrès, comme communiqué dans le Rapport sur la responsabilité 2024. Nous encourageons EQB à évaluer l'attestation dirigée par les Autochtones et la comparaison par rapport aux normes externes dans le cadre de l'élaboration de son Plan d'action pour la réconciliation. Nous croyons que cette divulgation renforcera la gestion des risques d'EQB, renforcera son permis social d'exploitation et soutiendra sa compétitivité à long terme dans une économie canadienne diversifiée et en évolution. La proposition a reçu 24,6 % de soutien des actionnaires en 2025.



Notre gérance en action : risque associé à la biodiversité

Le risque lié à la nature prend de l'importance en tant que problème systémique sur les marchés financiers. En 2025, nous avons évalué les propositions liées à la biodiversité à travers le prisme de la résilience de la chaîne d'approvisionnement, de l'exposition liée à la réputation et de l'harmonisation avec des cadres émergents, tels que le *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures* (TNFD). Alors que les attentes des investisseurs se précisent autour de la gouvernance liée à la nature, nous avons priorisé les votes qui demandaient une transparence crédible et utile pour la prise de décision, en particulier dans des secteurs à forte incidence comme le commerce de détail, l'agriculture et la foresterie.

Faire progresser la transparence à l'égard des risques liés à la nature chez Home Depot

La chute de la biodiversité est de plus en plus reconnue comme un risque systémique pour la stabilité économique mondiale; en effet, plus de la moitié du PIB mondial dépend de la nature et des services écosystémiques qu'elle fournit. Les sociétés ayant des chaînes d'approvisionnement mondiales complexes — particulièrement dans des secteurs tels que le commerce de détail, la foresterie et l'agriculture — font face à un examen de plus en plus rigoureux concernant leur exposition aux dépendances et aux risques liés à la nature.

En 2024, Home Depot a reçu une proposition d'actionnaire demandant une évaluation de la biodiversité harmonisée avec le *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures* (TNFD). À l'époque, l'équipe de Mackenzie Betterworld a reconnu les progrès de la société, y compris la publication de son Rapport sur la foresterie durable et de sa Politique d'achat de bois mise à jour, informée par un examen juridique externe. Bien que ces développements soient positifs, nous avons constaté que les divulgations de la société n'avaient pas la profondeur nécessaire pour permettre d'évaluer pleinement sa stratégie d'atténuation des risques liés à la biodiversité. En conséquence, l'équipe de Betterworld s'est abstenue de voter sur la proposition, signalant son appui à la question tout en priorisant l'engagement futur.

La proposition a été déposée à nouveau en 2025. Au cours de la dernière année, nous avons surveillé la mise en œuvre des nouvelles politiques de Home Depot et examiné ses divulgations mises à jour. Même s'il y a eu des améliorations, la société n'avait pas encore réalisé une synthèse complète de la biodiversité dans l'ensemble de sa chaîne de valeur. Elle reste exposée aux risques liés à la déforestation, à la dégradation des forêts et à la vente de produits liés aux dommages à la biodiversité.

Étant donné l'importance de la biodiversité pour la création de valeur à long terme et le besoin d'une divulgation plus robuste, l'équipe de Betterworld a appuyé la proposition en 2025. Cette décision reflète notre conviction qu'une transparence accrue est nécessaire pour évaluer l'exposition de la société aux risques liés à la nature et pour garantir l'harmonisation avec les attentes des nouveaux investisseurs et les cadres mondiaux. Suite au soutien de l'équipe de Betterworld à la proposition, celle-ci a priorisé une mobilisation auprès de Home Depot pour souligner l'importance de la divulgation liée à la biodiversité. La proposition a reçu 16,5 % de soutien des actionnaires.



Notre gérance en action : gouvernance et rémunération

Une gouvernance solide et des structures d'incitation transparentes demeurent fondamentales pour la création de valeur à long terme. En 2025, nous nous sommes concentrés sur la manière dont les conseils d'administration intégraient les risques importants en matière d'ESG — comme la sécurité, la conformité et l'intégrité opérationnelle — dans les cadres de gestion du rendement. Nous avons soutenu des propositions et des résolutions de votes consultatifs des actionnaires sur la rémunération des cadres qui démontraient un lien clair entre la supervision des ESG et les incitatifs des membres de la haute direction, et nous avons engagé le dialogue avec les sociétés où ces liens n'étaient pas clairement communiqués.

Lorsque les risques pour la santé et la sécurité sont importants, nous nous attendons à ce que les sociétés veillent à ce que la responsabilité des dirigeants soit intégrée dans leurs structures de rémunération. Le cas ci-dessous illustre comment nous avons abordé le vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des cadres dans une société d'infrastructure énergétique à la suite d'un accident mortel sur le lieu de travail et d'un examen de la gouvernance des risques au niveau du conseil d'administration.

Lier la surveillance de la sécurité à la rémunération des membres de la haute direction à Nexans

Nexans est un manufacturier à l'échelle mondiale de câbles et d'infrastructures d'électrification. Avant son assemblée générale annuelle de 2025, la société a divulgué un accident mortel sur le lieu de travail dans son Document d'enregistrement universel de 2024. L'équipe Europe Mackenzie a engagé un dialogue avec Nexans pour comprendre comment l'incident avait influencé les résultats de rémunération des dirigeants et des opérations, et la société avait l'intention de renforcer la transparence de ces liens dans les divulgations futures.

La société a confirmé que l'incident a eu une incidence négative sur les résultats de rémunération tant au niveau du site qu'au niveau des membres de la direction. Le rendement en matière de sécurité est intégré en tant qu'indicateur de rendement clé dans les plans d'incitation à court et à long terme, et les installations peuvent être disqualifiées des primes en raison de violations des règles de la sécurité. Cependant, ce lien n'avait pas été clairement divulgué dans le Document d'enregistrement universel 2025 de la société. Nexans s'est engagée à renforcer la transparence dans ses futurs cycles de déclaration.

Nous avons également exprimé des préoccupations concernant une détérioration du Taux de fréquence des blessures avec temps perdu de la société, qui est passé de 1,78 en 2023 à 2,47 en 2024. Nexans a mentionné des enquêtes et des efforts en cours pour traiter les points chauds de risque dans l'ensemble de ses activités.

À la lumière de la réactivité de la compagnie, de l'intégration de la sécurité dans la gestion du rendement et de l'engagement envers une divulgation améliorée, l'équipe Europe a soutenu la résolution sur les votes consultatifs des actionnaires sur la rémunération des cadres. Nous continuerons de nous mobiliser au sujet de la gouvernance de la sécurité et de son traitement dans les cadres de rémunération.



Conclusion

La période de votes par procuration de 2025 a souligné l'importance de la clarté, de la structure et du jugement dans le vote par procuration. Mackenzie, à son tour, a fait progresser la transparence de nos justifications de vote, a appliqué notre cadre de gouvernance de manière cohérente et s'est concentrée sur des propositions qui soutenaient des améliorations significatives en matière de divulgation et de surveillance. En ce qui concerne les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, nos équipes de placement votent en fonction de l'importance, du contexte de l'émetteur et des considérations d'investissement à long terme.

Nous continuerons à faire évoluer nos pratiques de gestion en harmonie avec les attentes changeantes du marché, l'évolution du cadre réglementaire et les progrès au niveau de la société. Le vote par procuration demeure l'une des expressions les plus visibles de notre approche de l'actionnariat active, ancrée dans la recherche, réactive à la complexité et liée à nos efforts de mobilisation plus larges. Alors que le contexte de la gérance continue d'évoluer, nous restons déterminés à agir de manière réfléchie, transparente et dans le meilleur intérêt de nos clients.

¹ [SEC.gov | Shareholder Proposals: Staff Legal Bulletin No. 14M \(CF\)](https://www.sec.gov/corpfin/ShareholderProposals/StaffLegalBulletinNo14M(CF))

Le présent document contient des déclarations qui peuvent être considérées comme des renseignements prospectifs. Ces énoncés prospectifs ne constituent nullement une garantie de rendement ou d'événement futur et sont soumis à des risques et incertitudes. Ne vous fiez pas indûment aux énoncés prospectifs. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de sociétés ne constitue pas une promotion ou une recommandation d'achat ou de vente d'un titre quelconque. Le contenu de ce document (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'assurer son exactitude et son exhaustivité, nous ne sommes aucunement responsables de son utilisation.